

Rapport du 15 janvier 2007
Discuté avec les professionnels RSR et TSR
en séance du 14 mai 2007

Le débat à la RSR et à la TSR

SOMMAIRE :

PAGE :

Recommandations du Conseil des programmes	2
Présentation et méthode du groupe de travail	3
Définitions et formes du débat	4-6
Emissions <i>Forums</i> et <i>Infrarouge</i>	7-8
Conclusions et vœu du groupe de travail	8-9
Principales abréviations et liens Internet	9

Annexes :

- Réponses des professionnels RSR et TSR 10-11
- (Annexe séparée) Article « Le débat télévisé à la télévision suisse romande : vers une logique d'affrontement » de Patrick Amey et Gaetan Clavien (chercheurs au Département de sociologie de l'Université de Genève)

Recommandations du Conseil des programmes

formulées lors de la séance interne du 15 janvier 2007

Emission RSR « Forums »

- *ne pas multiplier les sujets, dans les débats, au risque de ne faire que les effleurer ;*
- *un débat ne se tranche pas toujours par la réponse « oui » ou « non » : la discussion doit aussi permettre de refléter la complexité d'une question. Cela implique de laisser le temps à un raisonnement de s'élaborer ;*
- *éviter d'interrompre abruptement la discussion, un telle pratique provoquant la frustration des auditeurs comme des débatteurs.*

Emission TSR « Infrarouge »

- *ne pas systématiquement interrompre les invités, ce qui provoque frustration et mauvaise compréhension ;*
- *donner le temps nécessaire aux invités pour présenter leur raisonnement ;*
- *privilégier le direct, sinon indiquer, par exemple dans le générique, la date d'enregistrement de l'émission ;*
- *revoir le système des SMS : tel qu'il est en place actuellement, ce dispositif donne aux téléspectateurs la fausse impression que le débat se déroule en direct, alors qu'il est enregistré et ne permet pas une réelle interactivité. De plus, le défilement des SMS à l'écran, en détournant l'attention, gêne la bonne compréhension du débat. Il est donc proposé de :*
 - *n'utiliser les SMS que lors d'émissions en direct ;*
 - *utiliser les SMS pour poser des questions, lues durant l'émission et auxquelles les débatteurs répondent (sur le modèle de « C dans l'air », sur France 5) ;*
 - *utiliser les SMS lorsqu'ils reflètent une opinion générale (ce qui signifie représentative)*

Lausanne, janvier 2007

Présentation et méthode du Groupe de travail

La Commission désignée par le Conseil des programmes a pu compter et compte sur la participation de MM. Charles Chammartin, Jean-François Chappuis¹, Claude Landry², Robert Pattaroni, Jean-François Straggiotti et Frédéric Rohner, président, pour l'élaboration du présent rapport.

De façon individuelle ou en groupe, tous les susnommés ont écouté et vu de nombreuses émissions afin de se forger une opinion quant au thème abordé, notamment par le biais de *Forums* à la RSR et de *Infrarouge* à la TSR.

Il nous appartient tout spécialement de voir le rendu de ces émissions, comme pour tout auditeur et téléspectateur, et non pas de nous pencher sur des raisons techniques de studio, non audibles ou visibles, même si, en soi, elles peuvent être ou paraître importantes à la réalisation de telles émissions, comme par exemple de savoir que dans telle émission radiophonique, les protagonistes sont assis plutôt que debout et que, certes, l'on peut partir de l'a priori que des orateurs non assis respirent mieux et s'expriment de façon plus décontractée.

La Commission s'est donc réunie à de multiples reprises ; en outre, elle a assisté à ces émissions, mais encore discuté à bâtons rompus avec leurs producteurs. Que Mme Romaine Jean et Messieurs Pascal Décaillet et Michel Zendali soient ici remerciés de leur aimable collaboration !

Méthodologiquement, le présent rapport vise principalement à traiter du débat et de sa permanence, plutôt qu'à se pencher sur des émissions qui changeront de nom, se modifieront ou passeront à la trappe au fil du temps ; néanmoins, nous aborderons rapidement les émissions susdites.

Que ce rapport, très synthétisé, soit une modeste contribution à ce qu'est et ce que doit être un débat à la radio ou à la télévision !

Délibérément, la Commission a décidé d'opter pour une observation générale sans vouloir détailler des cas particuliers suite au visionnage ou à l'écoute des émissions.

¹ A poursuivi nos travaux au-delà de son mandat au sein du CP

² A démissionné en cours de travaux pour raison personnelle

I. Introduction :

Dans notre propos, il s'agira tout d'abord de définir la notion même de débat, puis d'en connaître la forme et le fond ou le contenant et le contenu, mais encore de signifier que la forme peut influencer le fond.

Quant au débat, toutes sortes de questions se posent, comme celles-ci :

Qu'en est-il du débat, tout particulièrement, à la RSR et à la TSR ? Le débat occupe-t-il une place suffisante ou non dans les programmes ? Ces émissions sont-elles bien gérées et quelles seraient les améliorations à apporter ? Quelle est la finalité du débat ?

II. Généralités :

A) Définitions :

La Commission a retenu les définitions suivantes : « Le débat est examen et discussion d'une question par des personnes d'avis différents ou examen d'un problème entraînant une discussion animée, parfois dirigée, entre personnes d'avis différents ».

Vu son histoire en liaison à l'agora grecque ou au forum romain, culturellement, le débat a une connotation démocratique³, consacrant la joute oratoire (celle des rhéteurs), voire même la dispute⁴. De nos jours, le débat a toute sa place dans un Etat où la liberté d'expression (Cst art.16 II, CEDH art.10) est un droit fondamental⁵. Même si la liberté d'expression est consacrée, il n'en demeure pas moins que tout ne peut pas être dit puisque la législation peut la limiter, car pensons là aux normes civiles protégeant la personnalité (CCS art. 28 ss), aux normes pénales sur la diffamation, la calomnie, l'injure (CPS art. 173 ss) ou encore la discrimination raciale (CPS art. 261 bis).

Le débat rendu à la radio ou à la télévision permet, en principe, à l'auditeur ou au téléspectateur de se faire une opinion sur une problématique ou sur un thème, de se conforter ou non dans son mode de penser, d'ouvrir sa connaissance et de recueillir des avis différents.

B) La forme ou le contenant de l'émission de débat :

Il peut paraître évident qu'un débat télévisé ait une dimension supplémentaire, celle du visuel, contrairement à la radio qui n'offre que du son⁶, voire également des émotions selon les intonations des différents protagonistes.

³ D'abord selon l'acception antique, puis selon la compréhension contemporaine du terme.

⁴ La disputatio médiévale, très codifiée ; puis, au 16^{ème} siècle, pensons-là à celle de Berne ou encore à celle de Lausanne qui a trait à la question théologique.

⁵ Comme aussi, la liberté des médias (Cst 17), mais encore toutes les libertés prévues au Titre 2^{ème} Chapitre 1^{er} de la Constitution fédérale ; art. 9 – 11 de la Convention européenne des droits de l'homme ; art. 18 – 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

⁶ Laissant néanmoins l'imaginaire de chacun intégré ou non un « visuel » à son esprit ! Plus simplement dit : « Se faire une image » !

Pour la télévision, il est donc important que la question d'image soit bien traitée quant au décor même d'un plateau ou d'une émission. Le décor ou l'aspect scénique peut être sobre voire austère, ou au contraire cosy, confortable, recherché, spectaculaire, dérangeant, futuriste... Bref, les qualificatifs quant à un décor peuvent être nombreux et appréciés de façons diverses ; néanmoins, un choix délibéré est fait selon le type d'émission ou le type de débat.

En effet, la disposition même des intervenants, l'un ou les uns par rapport à l'autre ou les autres, voire encore par rapport au modérateur, a ou peut avoir une incidence sur le type de débat.

De façon habituelle, le décor d'une émission de débat reste le même, telle une marque de fabrique, mais il peut aussi changer d'émission en émission en se « collant » à des lieux bien définis (ayant un rapport symbolique ou directe avec le sujet du débat) afin d'être aussi plus près du public, plutôt que dans un studio de télévision ou de radio.

Pour ces deux médias, qu'il soit en direct ou enregistré et diffusé en différé, le débat est mené par un ou plusieurs animateurs ou modérateurs recevant des intervenants d'avis différents, voire éventuellement un public intervenant ou non dans le débat.

Toute émission de débat a une durée déterminée, il est nécessaire que l'animateur introduise brièvement le débat de façon impartiale (ou le moins partialement possible) et fasse part des enjeux, puis qu'il donne à tour de rôle la parole aux intervenants afin qu'ils puissent s'exprimer clairement. Il appartient donc à l'animateur de gérer au mieux le débat par des temps de parole, plus ou moins identiques, mais encore de poser des questions ou de relancer le débat. L'animateur doit aussi veiller à ce que les intervenants ne s'écartent pas du sujet ou de la question posée, soit voir que le sujet soit bien cadré selon le plan de l'émission et les limites fixées préalablement. Il doit encore savoir résumer les propos des intervenants, surtout s'il y a un long développement et afin de clarifier le débat. Par ailleurs, il est souhaitable de ne pas recourir de manière répétée aux mêmes intervenants même s'ils sont bons. Il est judicieux de faire appel à des personnes de toute la Suisse romande voire à d'autres francophones. En effet en reprenant souvent les mêmes intervenants, l'on risque de tomber dans une forme de clientélisme médiatique.

La structure du débat peut être la structure classique, soit thèse, antithèse et synthèse, permettant si possible de faire le tour du sujet à débattre, tout en se donnant un temps raisonnable afin de ne pas bâcler le sujet du débat. En effet, tout ne peut pas être réduit à la plus simple expression et donc à un temps trop court, car le risque est de devenir trop réducteur, pour ne pas dire trop sommaire ou tout simplement faux.

De nos jours, lors d'un débat, il arrive très souvent que deux ou plusieurs thèses s'affrontent et qu'aucune synthèse ne soit donnée, souvent par manque de temps.

C) Le fond ou le contenu de l'émission de débat :

Le débat, quant au fond, est ou peut être influencé, voire conditionné par la forme même d'une émission ; en effet, un format ou un type de décor peut induire une émission très sérieuse ou au contraire à caractère badin. La tendance actuelle est souvent de faire du débat « spectacle » par une véritable dramaturgie dans le but de faire de l'audience.

Le fond ou le contenu est l'essence même du débat par le fait de l'argumentation des parties en présence. Il peut s'agir de toutes sortes de types de débat : politique, philosophique, économique, historique, etc.

Il vaut mieux privilégier le débat de qualité, bien préparé, au profit du débat visant le spectacle pour le spectacle. Ceci ne signifie pas que l'on préconise un débat terne ou insipide.

Ceci implique le choix de intervenants pertinents quant au sujet à traiter. Ce choix n'est pas forcément évident selon le type de sujet.

Un intervenant peut être un professionnel de la communication ou un grand orateur se faisant passer pour pertinent, tandis qu'un autre peut être véritablement un grand spécialiste ou connaisseur du domaine traité, mais n'étant hélas pas obligatoirement un bon vulgarisateur ou un grand orateur.

Dans un débat, l'art oratoire et le raffinement de langage d'un intervenant peuvent éclipser le débat lui-même ou un autre intervenant, pourtant pertinent, voire même éclipser tout un public d'auditeurs ou de téléspectateurs !

Aussi, la personnalité des intervenants donne du relief au débat par un ton pouvant entre autres être vif, piquant, musclé, incisif, nuancé... tout en pouvant être, ou non, compétent, crédible, concis, profond, clair et pertinent.

Lors d'un débat, il arrive souvent que l'un ou l'autre des intervenants utilise, par exemple, des statistiques ou des photographies pour fonder son propos. On doit pouvoir vérifier ce genre d'éléments avant, voire même après le débat, car il appartient au diffuseur de ne pas se faire manipuler ou de ne pas manipuler et par là même de tromper le public.

Le cas échéant, si la vérification n'a pas pu être effectuée avant le débat et qu'il s'avère que des données présentées étaient erronées, une information devrait être communiquée au public a posteriori.

Mais encore, la compétence du modérateur ou de l'animateur du débat est plus que nécessaire pour qu'un débat de fond puisse s'instaurer. Ceci requiert une grande culture générale, une connaissance du sujet par le biais d'une bonne préparation, permettant de nourrir et de maîtriser au mieux le débat.

Afin de voir ou d'écouter un débat de fond bien mené, le rôle du modérateur est d'être impartial, clair et franc, d'éviter de couper la parole à un intervenant au mauvais moment -soit en pleine argumentation- d'éviter la question insidieuse (soit le piège ou la question machiavélique), l'anarchie⁷, les dérapages verbaux, la personnalisation d'un problème, la langue de bois, la superficialité, la polémique, le sensationnalisme ou la recherche du scoop pour le scoop.

Tout ceci pour dire que le rôle du modérateur ou de l'animateur du débat implique une grande exigence, une solidité et du métier.

⁷ Le fait que tout le monde parle en même temps est nuisible pour l'audition et la compréhension

III. Les émissions :

A) *Forums* :

La RSR a su innover et renforcer sa tranche horaire de 18 h.00 à 19 h.00, grâce au dynamisme et à la fougue de son premier producteur, M. Pascal Décaillet, mais encore de son équipe. Cette tranche horaire est dévolue avec brio à l'information et aux débats relatifs à l'actualité.

Dès le départ, l'émission *Forums* se voulait très réactive par rapport à l'information, prenant le parti de rencontrer les acteurs de l'actualité, de les confronter, bref de débattre, mais encore d'aller trouver le public, les gens, les citoyens dans un esprit de proximité⁸ et de partage. Elle se voulait du parler vrai et contre la langue de bois afin de captiver les auditeurs.

Très écoutée, cette émission quotidienne a pu faire vibrer les auditeurs et leur donner de grands moments de radio. Elle a mué dès le début mai 2006, sous la férule d'un triumvirat de producteurs (MM. Mehmet Gultas, Serge Gumy et Joël Marchetti) qui, nous l'espérons, animera encore nombre de débats intéressants.

Chaque soir, l'auditeur a droit à un ou plusieurs débats d'actualité.

Les débats y sont, en principe, en direct et l'animateur mène le débat « sans filet » ce qui implique parfois des maladresses. Néanmoins, la qualité est bonne. Cependant, il est arrivé que certains sujets soient « montés en épingle » pour faire du spectacle.

Il est aussi arrivé que lors d'un débat, probablement dans le feu de l'action, le journaliste veuille faire dire ce que n'a pas voulu dire l'intervenant et ainsi essayer de le piéger ou encore qu'il se mue en véritable intervenant. Ceci n'est pas convenable, mais heureusement plutôt rare.

Autre critique, il faut veiller à changer le plus possible les intervenants et ne pas reprendre toujours les mêmes ; cette critique est pondérée par le fait que la Commission est consciente que dans certains cas, l'on ne peut pas faire autrement. Cette critique se retrouve pour les émissions de télévision.

B) *Infrarouge* :

Actuellement enregistrée et diffusée en différé, cette émission hebdomadaire de débats télévisés a succédé, dans un autre créneau horaire, à des émissions en direct, comme *Table Ouverte* puis *Droit de cité* ; en effet, *Infrarouge* est normalement diffusée, en soirée chaque mardi et dure environ soixante minutes.

Productrice originelle, Mme Romaine Jean a été rejointe par M. Michel Zendali à la production et à l'animation de cette émission ; à tour de rôle, ils mènent le débat et sont appuyés par divers collaborateurs.

Le décor est celui d'une sorte de ring, dans un studio tamisé rouge. En principe, deux intervenants principaux se font face, au centre se trouve l'animateur. A l'arrière du ring, il y a

⁸ Sur les places publiques, d'où forums pour franciser le terme, plutôt que « Fora » !

un public intéressé, dont certaines personnes interpellent les protagonistes. A part cela, le public peut envoyer de courts messages⁹ (SMS) ce qui permet une réactivité et peut également participer au débat via le forum du site, donnant ainsi une forme d'interactivité.

De l'avis de la Commission, le traitement des SMS pose problème. Les producteurs doivent donner des garanties du traitement équitable des SMS diffusés.

L'émission est souvent introduite par un module sur un ton un peu badin ou narquois, mais il manque en fait une véritable information préalable, claire et concise quant au thème à traiter. Puis la parole passe principalement de part et d'autre de la table ou du ring ; des dessins de Mix & Remix viennent s'intercaler au cours du débat pour l'illustrer de façon amusante et amusée, mais ne devraient pas être diffusés sans que les participants en aient connaissance et puissent réagir.

Vu sa configuration, cette émission a un caractère « spectacle ». Parfois, elle est très mal gérée par le modérateur qui coupe la parole au mauvais moment ou qui coupe la parole pour poser une question pas particulièrement intéressante ou pertinente. Il est évident aussi que la qualité des intervenants joue un grand rôle. Ils peuvent être mal assortis et peu respectueux de la parole d'autrui, mais ceci est le lot de certains débats. Ceci peut conduire en fin de débat à une certaine frustration, par le fait que les arguments n'ont pas été suffisamment étayés ou qu'ils ont été que par trop sommaires.

IV. Conclusions :

Il nous semble que le débat a toute sa place, tant à la radio qu'à la télévision, mais qu'il serait même souhaitable de voir le débat s'intensifier ; nous pensons là qu'une émission de débat plus sérieuse serait désirée et pourquoi pas d'en avoir une autre plus cabotine ou plus « spectacle » afin de combler les attentes du public.

La Commission estime que les créneaux horaires sont bons pour les débats à *Forums* et tout à fait compréhensible pour *Infrarouge*. A part un débat « brûlant », il est clair qu'un débat à la télévision ne peut pas être diffusé en « prime time » pour une chaîne généraliste... A moins de faire du très cabotin, permettant d'attirer un certain public !

Pour les émissions télévisées, la fréquence pourrait, à la rigueur, être moins soutenue, permettant ainsi un travail de préparation un peu plus intense.

Pour la radio et la télévision, il vaut mieux donner le temps à l'argumentation, sans pour autant être soporifique.

Quant à la gestion des débats, il y a encore des progrès à accomplir, notamment par la formation voire par le choix idoine¹⁰ des modérateurs. Néanmoins, la Commission comprend la complexité d'un tel exercice et que des améliorations seront encore apportées.

⁹ Les intervenants n'en ont pas connaissance au moment du débat, car l'émission est diffusée plus tard avec les SMS

¹⁰ Un présentateur de l'actualité n'est pas nécessairement un bon modérateur ou meneur de débat

La finalité du débat est d'informer et de faire réfléchir le public par un propos pluraliste et argumenté de façon conséquente. Le débat permet ainsi de se faire une idée quant à une thématique, de se forger une opinion, de s'enrichir de visions différentes.

Le vœu du groupe de travail :

La radio et la télévision, mais surtout la télévision, devraient envisager de compenser l'évolution voulue d'un contenu plus "spectaculaire" des débats par l'introduction d'émissions peut-être irrégulières mais plus systématiques sur les grands débats de la société suisse. Des émissions bien préparées, documentées, dans lesquelles les participants au débat auraient l'opportunité d'étayer leur argumentation, disposeraient d'un droit de réponse réfléchi, un peu sous la forme de dossier correspondant mieux à la structure "thèse, antithèse, synthèse" du débat classique.

Une telle émission pourrait être envisagée et réalisée en collaboration avec les télévisions des autres régions de la SRG SSR idée suisse, ce qui lui donnerait une dimension nationale et pourrait permettre une économie de moyens.

Principales abréviations :

CEDH :	Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, appelée « Convention Européenne des Droits de l'Homme »
CCS :	Code civil suisse
CPS :	Code pénal suisse
Cst :	Constitution fédérale
LPD :	Loi fédérale sur la protection des données
ss :	et suivants

Sites :

<http://infrarouge.tsr.ch/>

<http://forums.rsr.ch/>

Annexes du rapport :

En réponse aux recommandations émises par le Conseil des programmes, les professionnels de la RSR et de la TSR ont fait part de leurs prises de position dans la séance du 14 mai 2007

Réponses des professionnels RSR et TSR

Forums

Patrick Nussbaum, chef de l'Information à la RSR, reconnaît que les recommandations du Conseil des programmes font partie des critiques que se font les journalistes à l'interne.

L'interruption du débat est une technique destinée à le faire vivre. Le tout est de savoir comment on le vit et à quel moment on fait la coupure ! C'est une question de qualité artistique et de maîtrise du débat. Il prend acte qu'il y a une marge de progression dans l'interruption du débat.

La durée du débat peut conduire à ramener celui-ci aux 3-4 minutes habituelles, alors qu'il serait souhaitable de laisser plus de temps lorsque le moment est « fort », par exemple dans la première partie, dans la rubrique « sur le vif ». La formule « s'il vous plaît, répondez brièvement » n'est pas heureuse lorsqu'elle vient après une question complexe. Pour lui, ce n'est pas une bonne gestion du débat. Mais ce n'est pas non plus une critique récurrente, même si elle figure dans le rapport du groupe de travail.

Le nombre de sujets abordés ne doit pas se multiplier, car il est préférable de laisser la durée ouverte si la qualité est bonne.

La diversité des interlocuteurs est un souci permanent de l'équipe. S'il est agréable d'avoir des personnes qui reviennent, qui donnent un appui ou une base, il est essentiel de trouver du sang neuf, quitte à prendre des risques. Patrick Nussbaum aime la façon dont l'équipe de *Forums* gère l'émission et les débats, en y apportant de la « biodiversité ». Cette dernière réfléchit sur une quatrième version de l'émission, avec une nouvelle stratégie.

Infrarouge

Gilles Pache, responsable du département « Information et magazines » à la TSR salue la qualité de l'étude du groupe de travail, complétée par la contribution des étudiants, annexée au rapport. Il rappelle qu'*Infrarouge* n'est pas le seul lieu de débat à la TSR. Il y a aussi – 12 fois par année – *Classe politique* et, depuis début 2006, une case quotidienne dans le journal de 19h.

Interruption du débat : Gilles Pache est d'accord qu'il faut laisser le temps nécessaire aux intervenants pour développer leurs propos. Mais l'exercice est difficile.

Privilégier la diffusion en direct est un souhait récurrent des membres du Conseil des programmes. En réponse, Gilles Pache explique que l'émission est enregistrée dans les conditions du direct le mardi aux alentours de 20h-20h30 et qu'elle est diffusée vers 22h40. Cette manière de procéder est indispensable pour permettre aux invités de toute la Suisse romande de se déplacer à Genève avec les transports publics. Il n'est pas nécessaire, selon lui,

d'en avertir le téléspectateur. Par contre, ce dernier est informé lorsque l'émission a été enregistrée la veille, par exemple lors de la venue des conseillers fédéraux Christoph Blocher et Doris Leuthard.

Problème des SMS défilant au bas de l'écran : la TSR tient à cette forme d'interactivité dont cet élément est en quelque sorte « la marque de fabrique » de l'émission. Cette dernière est suivie par 80'000 téléspectateurs et reçoit entre 300 et 2'000 SMS selon les thèmes choisis. 40 à 50 SMS apparaissent à l'écran, représentatifs du courant des envois reçus. C'est aussi une manière de solliciter un public plus jeune et plus urbain, même si certaines personnes ont de la peine à lire les SMS en écoutant le débat. Il s'agit d'un langage télévisé contemporain, dans lequel on fait plusieurs choses à la fois. Le téléspectateur zappe volontiers. De plus, il va et vient, ne capte pas l'ensemble de l'émission, d'où la nécessité de s'adapter. Cette diversion apportée par les SMS ne semble pas gênante pour la majorité des téléspectateurs. Il y aura prochainement une version à podcaster d'*Infrarouge*, dans laquelle il n'y aura plus de SMS. D'autres émissions incrustent des informations sans problème au bas de l'écran.

A l'avenir, il sera clairement dit à l'antenne que les SMS réagissent à ce qui est diffusé et que les intervenants n'en ont pas connaissance.

La véritable interactivité avec le public a lieu sur le forum de l'émission, sur le site www.tsr.ch où chacun peut donner son avis sur les thèmes proposés. Si le forum débouche sur un débat, il en sera fait mention à l'antenne. Mais selon les réactions reçues, il arrive parfois que l'on renonce à porter certains sujets à l'antenne.